

Et feule DU RUCHEAU

le Journal du Ruisseau

Passeurs de mémoires
**Réaliser un projet en partenariat
avec le Contrat de rivière ! ?**

Un nouveau site internet
Du côté des Contrats de rivière
Un bel exemple de lutte contre les inondations



Le mot du président

À l'instar de nos cours d'eau, les choses sont en perpétuel mouvement au Contrat de rivière Escaut-Lys.

Comme nous l'expliquons dans ces quelques pages, la cellule de coordination se voit modifiée dans le cadre du projet Interreg Dostrade. Aline DE MEESTER, chargée de mission transfrontalière, nous a quittés fin septembre pour rejoindre une nouvelle structure et de nouveaux projets. Gageons qu'elle sera aussi efficace que pour le projet Dostrade et nous tenions encore une fois à la remercier pour tout le travail accompli.

Quant au projet Dostrade, il touche à sa fin en décembre. Les partenaires sont fort satisfaits du résultat obtenu : une étude-diagnostic qui a abouti à une charte du Haut Escaut, aujourd'hui signée par de nombreuses structures des trois communautés. Les idées et les volontés pour la continuité du projet sont là, et les partenaires y travaillent déjà.

Toujours en terme de transfrontalier, aura lieu le 19 novembre prochain une nouvelle rencontre labellisée « Trans' Eau ». L'an dernier, nous avons abordé la question de l'aménagement écologique des voies navigables, de part et d'autre de la frontière. Cette année, en collaboration avec le SAGE Escaut, le thème sera : « Les Plans de gestion du risque Inondation et la question transfrontalière de l'Eau ».

Bonne lecture à tous,

Philippe Robert
Président

El feule
DU RUCHEAU
le Journal du Ruisseau



Passeurs de mémoires

Le 17 octobre dernier aboutissait le projet des Passeurs de Mémoire que l'ASBL Ag'Y Sont, le foyer culturel Arrêt 59 et le Contrat de rivière Escaut-Lys ont mené en partenariat. À cette date a eu lieu la présentation du livre « Vivre d'histoires et d'eaux fraîches », du guide d'expérience sur l'eau et de la balade des fontaines.

À l'initiative du projet, le groupe des Passeurs de Mémoires de Péruwelz. Encadré par l'ASBL Ag'Y Sont, cette dizaine d'ainés a souhaité monter un projet sur la thématique de l'eau. Un travail de récolte de mémoire a donc été réalisé par l'animatrice de l'ASBL, les aînés se remémorant leur souvenir d'enfance en lien avec l'eau sur l'entité. Dans un second temps, ces mêmes anciens ont été à la rencontre des plus jeunes dans les écoles de l'entité pour entendre les histoires des enfants et de leurs grands-parents sur la thématique aquatique.

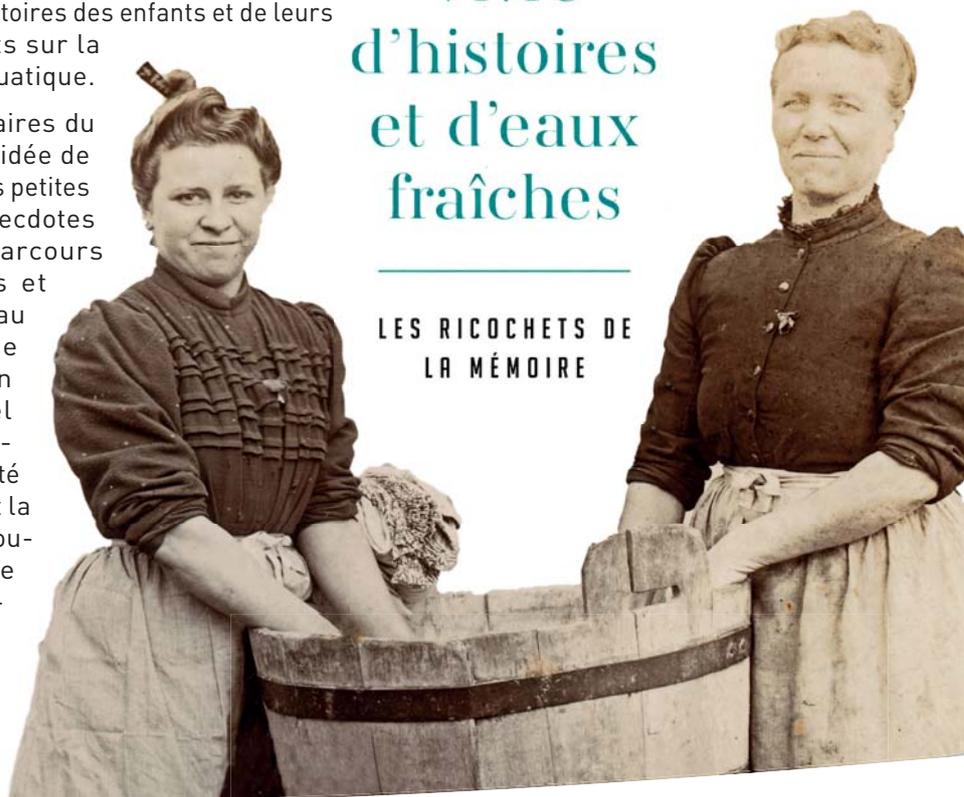
Les partenaires du projet ont eu l'idée de relier toutes ces petites histoires et anecdotes le long d'un parcours des fontaines et des points d'eau du centre de Péruwelz. Afin d'offrir un bel écrin à ce projet, un livret a été édité reprenant la balade et les souvenirs. Ce livre est donc disponible à diffé-

rents endroits de l'entité pour la modique somme de 3€. Il se proposera d'accompagner familles, amis ou groupe le long d'une petite balade à la découverte de l'eau à Péruwelz.

Du côté du Contrat de rivière Escaut-Lys, un autre document a été édité. En effet, outre l'aspect « mémoire », un petit support pédagogique se greffe au projet. Un guide à destination des enseignants et des familles et un sac à dos seront mis à disposition pour agrémenter la balade d'expériences ou d'informations liées à l'eau, toujours en lien avec les souvenirs des passeurs de mémoires. N'hésitez pas à contacter les différents partenaires du projet si vous souhaitez plus d'information . ♦

Vivre d'histoires et d'eaux fraîches

LES RICOCHETS DE
LA MÉMOIRE



Réaliser un projet en partenariat avec le Contrat de rivière ! ?

Le Contrat de rivière est de plus en plus sollicité pour aider à la réalisation ou l'accompagnement de projet. L'appel à projets eau ne permettant pas de répondre à toutes les sollicitations, les membres du CREL, réunis en groupe de travail, ont défini les modalités pour que le Contrat de rivière puisse mener des projets en partenariat avec d'autres structures. Une convention de partenariat type a donc été réalisée.

Parmi les conditions souhaitées par les membres, citons :

- Les projets retenus doivent être en accord avec les objectifs du CREL.

- le partage des frais inhérents au projet (le CREL ne doit pas être le seul financeur),
- la possibilité que le projet réalisé soit reproductible par et pour l'ensemble des autres membres du CREL.

C'est le Conseil d'Administration du CREL qui valide les demandes de partenariat.

Récemment, le Contrat de rivière a mené un projet en partenariat avec l'ASBL Ag'Y Sont et l'Arrêt 59 sur l'eau et les fontaines de Péruwelz, le projet des « Passeurs de Mémoire » (voir page précédente) ♦



Les journées Wallonnes de l'eau 2015

Comme chaque année, durant la deuxième quinzaine de mars, seront organisées les Journées wallonnes de l'Eau. Lors du dernier groupe de travail animation du CREL, suite à un constat de non-aboutissement de

la forme actuelle de cet événement, il a été évoqué de rassembler toutes les activités grand public sur un weekend (21 et 22 mars 2015), et de les localiser au mieux le long de l'Escaut. L'objectif étant d'organiser un événement où tous partenaires pourront venir proposer leurs animations sur l'eau aux abords de ce fil conducteur. Concrètement, toutes les activités permettront, d'une manière ou d'une autre, de (re)découvrir les milieux de notre territoire. L'idéal étant que les activités et les stands soient présentés de manière ludique et participative.

Notons également que les activités à destination du public scolaire resteront étalées sur la semaine 23 au 27 mars.

Globalement, quiconque est intéressé par l'organisation de stands, d'activités ou simplement de donner un « coup de main » en tant que bénévole est le bienvenu ! N'hésitez pas à contacter le CREL pour vous manifester ou être tenus informé ! ♦

Un nouveau site internet



Depuis longtemps dans le chef de la cellule de coordination du Contrat de rivière trottait l'envie de disposer d'une vraie présence sur internet. Ce sera bientôt chose faite !

Un projet met souvent du temps à se réaliser et cela est d'autant plus vrai quand on souhaite le faire bien. C'est un peu ce qu'il s'est passé avec le nouveau site internet du CREL : depuis longtemps dans la tête et initié voilà de nombreux mois, nous espérons qu'il répondra à de nombreuses attentes !

Jusqu'à maintenant, notre présence sur la toile se réduisait à une page sur laquelle nous publions régulièrement quelques informations ou documents téléchargeables. Le cœur de notre nouveau site internet sera réellement l'actualité. Nous tâcherons d'éditer le plus régulièrement possible des informations tous azimuts concernant l'eau : coupure de presse, projets de partenaires, projets d'autres Contrats de rivière, initiatives intéressantes, etc. à l'heure des réseaux sociaux, la CREL assurera également sa présence sur Facebook.

Nous présenterons ce nouvel outil durant notre assemblée générale le 2 décembre à la Glanerie à Rumes. Nous rappelons également que ce site internet sera également celui de nos membres où une large place leur sera accordée en fonction de leur force de proposition. ♦

Ce n'est qu'un au revoir...

Fin septembre, Aline Demeester, membre de la Cellule de coordination du Contrat de rivière Escaut-Lys, s'en est allée vers d'autres sphères professionnelles. Le CREL souhaite encore la remercier pour tout le travail accompli dans le cadre du projet DOSTRADE et lui souhaite une bonne continuation professionnelle ! Pour mener le projet à son terme, c'est son homologue néerlandophone, Piet Quataert, qui reprendra les rênes jusqu'à fin décembre. ♦



Du côté des Contrats de rivière

Régulièrement, les coordinateurs des Contrats de rivière se rencontrent à l'initiative de la Wallonie pour faire le point sur différents dossiers et l'évolution de leurs missions. Ces réunions consistent principalement à de l'information descendante et les coordinateurs ont bien entendu l'occasion de faire leurs remarques, mais l'ordre du jour est en général bien chargé. En septembre de cette année, ces réunions ont pris une nouvelle tournure, il s'agit désormais de réunion d'équipe.

Concrètement, cette première réunion d'équipe a eu lieu sur le territoire du Contrat de rivière Haine aux marais d'Harchies. Les membres des cellules de coordination des différents CR se sont inscrits dans des tables rondes thématiques : animation, communication, gestion et inventaire. Ces tables rondes ont été l'occasion de partager durant un moment formel des projets, idées, difficultés de chacun et de s'en inspirer. Dans le cas de certains projets identiques, des moyens de réaliser des économies d'échelles ont même été initiés.

Nul doute que cette nouvelle manière de fonctionner ouvre les portes vers une meilleure efficacité dans notre manière de travailler. ♦



Stage Rand'Eau



Le Parc naturel du Pays des Collines et le Contrat de rivière Escaut-Lys se sont associés pour proposer à une dizaine de jeunes un stage thématique sur l'eau.

Durant une semaine, ces adolescents ont « vécu » sur les bassins de Frasnès. Cela a été l'occasion pour eux de découvrir la biodiversité de ce lieu, mais également de réaliser un chantier nature, faire du Kayak sur la Rhosnes, observer les chauves-souris, etc. Le Contrat de rivière leur a proposé de pêcher les macro-invertébrés et batraciens des bassins afin de les identifier.

Cette première expérience s'est avérée très enrichissante pour tous les participants et les organisateurs. À voir comment le reproduire l'année prochaine et éventuellement développer des stages avec d'autres structures et dans d'autres lieux. ♦



Inventaire piscicole sur l'Escaut et la Lys

En mai dernier et en septembre dernier, les services du Département de l'étude des milieux naturels et agricoles ont passé quelques jours dans notre région pour procéder à un inventaire piscicole sur la Lys et l'Escaut. Des filets verveux, sorte de nasses géantes, ont été installés sur le fond pendant 24 h.

Du point de vue des résultats, on notera comme espèces les plus présentes, des anguilles, un silure, des gardons, des perches et des brèmes dans la Lys. Du côté de l'Escaut, on y a retrouvé : deux anguilles, des brèmes, des gardons, des grémilles, des sandres et des perches.

Dans les deux cas, on notera qu'aucun brochet, espèce repère pour nos cours d'eau n'a été attrapé. ♦

Problématique de la moule zébrée



En mars 2013, la Commune de Tournai et le Contrat de rivière ont installé huit frayères pour les brochets dans la carrière de l'Orient. Cette espèce « parapluie » et indicatrice du bon état de nos cours d'eau, se reproduit dans les herbes rases inondées en hivers. Pour les milieux

artificiels, il existe des installations particulières pour faciliter la fraie. Sous forme de grands cadres métalliques remplis par des sortes de « brosses à balais » immergés, ces frayères accueillent les œufs des brochets qui peuvent s'accrocher aux poils des brosses.

En septembre dernier, le CREL est allé inspecter l'état de ces installations et la surprise fut de taille : en effet, les cadres censés être immergés à un mètre sous l'eau, et maintenus grâce à des flotteurs, étaient introuvables. Après quelques plongées, les frayères ont été retrouvées tout au fond de la carrière, recouvertes et alourdies par... les moules zébrées, une espèce invasive. Ces dernières se sont installées sur le cadre, les cordelettes et même les flotteurs rendant l'ensemble si lourd qu'il a fini par couler.

Les cadres vont être sortis, nettoyés et replacés en février prochain pour la fraie des brochets. Une réflexion à long terme sera menée pour pallier ce problème. En attendant, des flotteurs plus importants seront attachés. ♦



Un projet d'accompagnement des acteurs locaux sur les problèmes d'inondations

Les membres du Contrat de rivière réunis en groupe de travail ont proposé de se concentrer, à travers le contrat de rivière, sur un projet fédérateur et commun à tous. Le sujet fut rapidement trouvé : les inondations et coulées de boue.

Il s'agit d'un sujet d'actualité avec la mise en place des Plans de gestion du risque inondation, et d'un problème récurrent sur le sous-bassin Escaut-Lys, tous les membres du Contrat de rivière sont confrontés à ce problème dans leurs actions et gestion quotidienne.

Cependant au cours des discussions, échanges et projets réalisés, nous nous sommes aperçus que cette problématique est loin d'être intégrée par de nombreux acteurs locaux et qu'il y a une méconnaissance des outils déjà existants.

Les membres ont donc décidé de réaliser un projet d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs locaux sur la problématique des inondations et des coulées de boues.

Plusieurs publics sont visés :

- Les professionnels : Notaire, architecte...
- Les services administratifs ;

- Les particuliers (riverains) ;
- Les acteurs du monde agricole n'ont pas été retenus, car beaucoup d'actions sont déjà menées auprès d'eux.

L'objectif est multiple : leur donner ou leur rappeler les éléments d'informations concernant la problématique, les personnes ou structures de contact, les outils qui sont mis à leur disposition...

Leur donner des préconisations ou démarches à suivre par rapport à ce problème lorsqu'il traite un projet (permis d'urbanismes, réalisation de ZAC...) et comment utiliser les outils mis à leurs dispositions.

Enfin informer et sensibiliser sur le fait que l'on ne pourra pas régler tous les problèmes et qu'il faut donc apprendre à « vivre avec » et adapter nos projets pour limiter les risques et les dégradations.

Concrètement, cela se traduira par la réalisation de courriers d'informations, un guide pour les riverains, des fiches techniques et éventuellement des projets pilotes.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à participer au groupe de travail inondation et à apporter votre expérience et vos idées. ♦

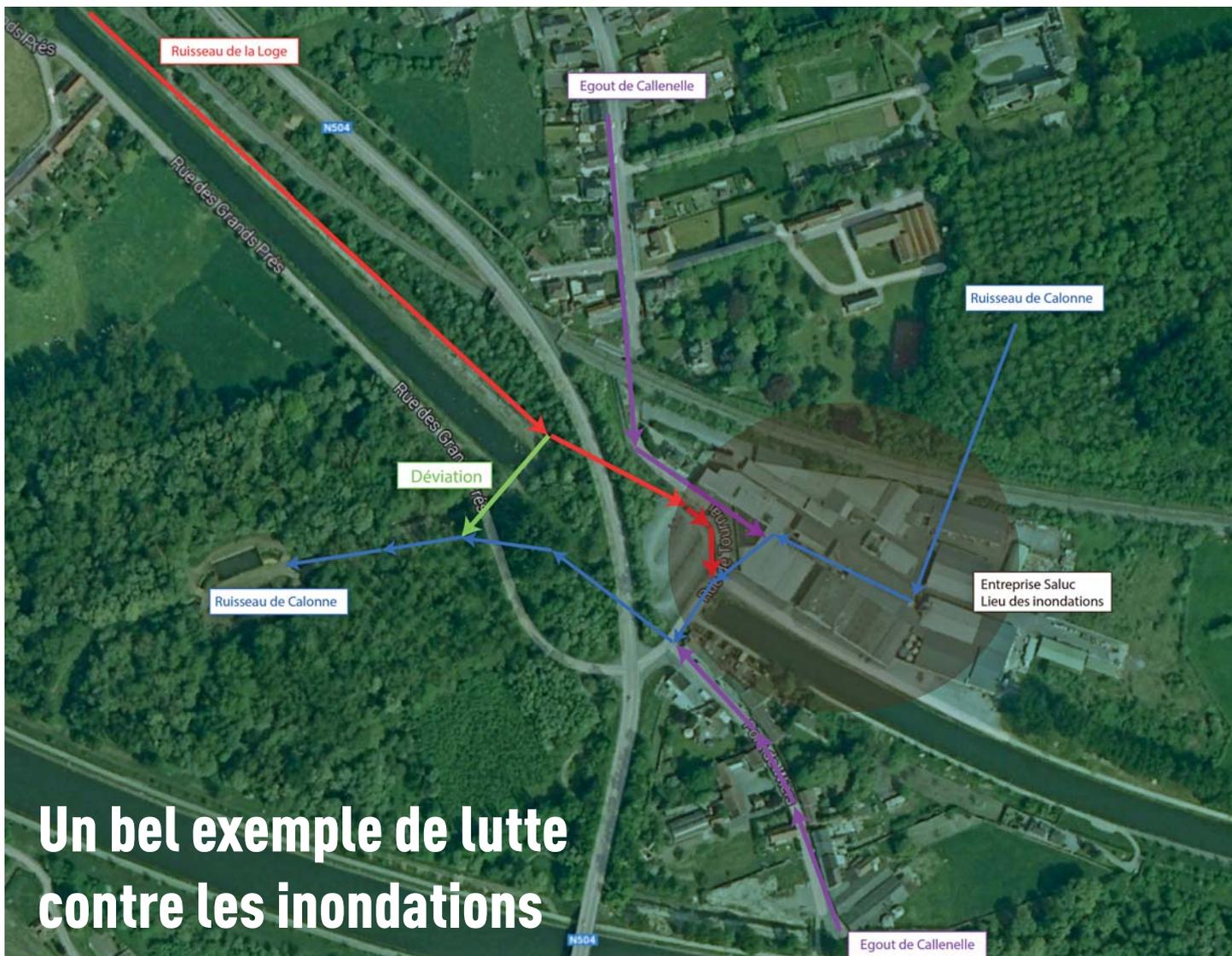


Bientôt un cours d'eau pédagogique ?

Suite aux animations pédagogiques sur la qualité des cours d'eau réalisés par le CRIE de Mouscron, un triste constat a été fait : la plupart de nos cours d'eau sont tellement encaissés et modifiés qu'ils sont devenus inaccessibles pour les animations. Sur le Korteker à Comines, la berge culmine parfois à près de deux mètres de hauteur.

Dans ce contexte et dans la mouvance des nombreuses « mares pédagogiques » très en vogue, le GT animation réfléchit actuellement à la création d'un cours d'eau pédagogique. L'accessibilité et les animations y seraient aisées et le cours d'eau présenterait les différents aspects utiles à sa découverte.

Quiconque est intéressé par ce projet peut rejoindre le groupe de travail qui le met en place en contactant le Contrat de rivière Escaut-Lys. ♦



Voilà de nombreuses années que l'usine «boule de billard» Saluc à Callenelle est victime d'inondations régulière. La raison de ce problème ? L'entreprise est installée au-dessus de la confluence entre le ruisseau de la Calonne, les égouts de Callenelle et le ruisseau de la loge, le bassin hydrographique de chacun étant, respectivement, de 78 ha, 86 ha et 271 ha. Comme les cours d'eau et leur confluence sont voutés sous l'usine et le vieux canal et que le lut forme plusieurs coudes, dès qu'il pleuvait un peu, forcément, ça coïncit... et sa ressortait dans l'usine.

Las, à juste titre, de cette situation, l'entreprise Saluc a pris l'initiative de réunir les gestionnaires de ces masses d'eau (Province, Wateringue, commune) afin de régler le problème une fois pour toutes. Le Contrat de rivière, également invité à ces rencontres, y a pleinement joué son rôle de mise en réseaux des différents acteurs. De ces réunions est issue une étude menée par le bureau d'étude Hainaut Ingénierie Technique (H.I.T.).

Dans cette étude le H.I.T. a analysé les bassins hydrographiques des différentes masses d'eaux concernées et les événements pluvieux d'une récurrence de 10 et 30 ans. Grâce à des modalisations, trois possibilités de solutions ont été envisagées : l'installation d'un bassin

d'orage, la déviation partielle du ruisseau de la Loge ou la déviation totale du ruisseau de la Loge avant l'usine. C'est finalement, la troisième proposition qui a été retenue. En effet, cette dernière n'occasionne que peu d'investissement, peu de nuisances pour les riverains et une incidence quasi nulle sur l'écosystème des cours d'eau. La mise en œuvre n'était cependant pas aisée puisqu'il fallait faire passer le cours d'eau sous le vieux canal. Par ailleurs, cette solution n'assure une protection totale de l'entreprise contre les inondations que pour une période de retour de 10 ans. ◆



Ça bosse sur nos cours d'eau



Suppression d'embâcle sur la Rhosnes à Frasnes



Lutte contre la balsamine de l'Himalaya

Entretien du Billemont à Celles



Nettoyage du Pont de la chaussée de Renaix à Frasnes



Entretien du Rieu du Mazet à Estaimbourg



Contrat de rivière Escaut-Lys

31, rue des Sapins • 7603 Bon-Secours - Belgique
Tél : +32 (0) 69 77 98 82 • Fax : +32 (0) 69 77 98 11
www.crescautlys.be



Franck MINETTE coordinateur :
coordinateur@crescautlys.be
Louis BRENNET chargé de communication :
communication@crescautlys.be

L'ASBL Contrat de Rivière est soutenue par le SPW, la Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Belœil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warneton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.